

Conditionner ses oeufs : créer son centre d'emballage agréé, quels investissements, quelles dérogations

OBJECTIFS

Vous souhaitez ou vous avez besoin de vendre à un intermédiaire commercial.

CONTENU

Présentation des projets respectifs
La réglementation en vigueur en matière de conditionnement d'oeufs
Exemples de dossier d'agrément existant
Les besoins en investissements, selon les cas
Constituer son propre dossier d'agrément
Constituer son Plan de Maitrise Sanitaire

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Agribio 83

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Adhérent **80E/J €**

Non adhérent **90E/J €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Joseph RANDRIAMANANANDRO
agribiovar.randria@bio-provence.org
Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la
Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

NOTE : repas non compris, prévoir pique nique

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/05/2017	83340 Var	Jean Jacques GARBAY (Eleveur en midi Pyrénées)